

Durée : 1 jour, 07H00

Objectifs de la formation

- Établir un bulletin de paie selon différents statuts : cadre, non-cadre ou dirigeant,
- Gérer le PAS (taux neutre ou personnalisé),
- Gérer les dispositifs de réduction de charges,
- Déterminer les plafonds de sécurité sociale, base de cotisations,
- Gérer les cotisations particulières du secteur agricole,
- Déterminer les éventuelles cotisations excédentaires de prévoyance.

Public concerné


- Responsables ou gestionnaires de paie,
- Chefs d'entreprise,
- Comptables,
- Direction RH,
- Toute personne souhaitant sécuriser la paie et administration du personnel MSA.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la paie

Méthodes et moyens pédagogiques

- La méthode est active et participative
- Elle alternera :
 - ✓ Les apports d'informations et de connaissances théoriques,
 - ✓ Les discussions, échanges et débats,
 - ✓ Les exercices et mises en situation (études de cas...).

 Les participants reçoivent une documentation spécifique pendant le stage. Elle reprend les éléments théoriques et méthodologiques de la formation.

Notre intervenant expert

Consultant et formateur spécialisé en paie auprès de grands groupes d'externalisation de la paie : 20 ans d'expérience dans ce domaine

LES SPÉCIFICITÉS DE LA PAIE MSA

CONTENU PÉDAGOGIQUE

I - DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DE LA MSA

- Définition de la MSA : rôle et composition,
- Les cotisations couvertes par la MS : Sécurité sociale, chômage, retraite et prévoyance,
- Les organes de contrôle.

II - PERSONNELS RATTACHÉS À LA MSA

- Les affiliés de droit selon leur métier : typologie des salariés automatiquement affiliés pluriactif, les exclus,
- Métiers particuliers et contrats spécifiques : les contrats saisonniers, TOD, les contrats vendange, le TESA,
- Les entreprises dont les activités sont mixtes : modalités de déclarations sociales.

III - COTISATIONS DE LA MSA

- Finançant la Sécurité sociale et les Pôle Emploi : Allègements, taux de réévaluation du SMIC, exonération TODE,
- Finançant les autres organismes : prévoyance, IFC, etc.

Une attestation de fin de formation est remise aux participants à la fin de la session.